

Formulaire d'inscription

Participant

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

Mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Employeur

Nom de la structure :

Tél :

Mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Formation(s) choisie(s)

Code(s) formation

Accord

Fait à : Le :/...../.....

Signature de l'employeur et cachet de la structure:



N° d'agrément DPC : 6262

Inscriptions et renseignements

Contact : Sandrine Marchal - Secrétariat de formation

IREPS Nouvelle Aquitaine 13 rue des Coopérateurs 87000 Limoges

Tél : 05 55 37 19 57 Mail : irepslimousin@gmail.com

Formation

IREPS Antenne de Creuse

à la MSPde Boussac (23)

Pratiquer

l'Education Thérapeutique

du Patient

(42 h)



DEFINITION

«L'E.T.P. est définie comme l'aide apportée aux patients et/ou à leur entourage pour comprendre la maladie et les traitements, collaborer aux soins et prendre en charge leur état de santé, afin de conserver et/ou améliorer la qualité de la vie. C'est un processus par étapes, intégré aux soins et mis en oeuvre par différents professionnels (sensibilisation, information, apprentissage et accompagnement psychosocial concernant la maladie, le traitement prescrit, les soins, les institutions de soins et les comportements de santé et de maladie du patient)». OMS - 1998

PUBLIC

Professionnels pratiquant ou ayant le projet de pratiquer l'E.T.P. dans le cadre d'activités organisées. Professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens...) ou non médicaux (psychologues, travailleurs sociaux...). Professionnels d'associations agréées oeuvrant dans le champ de la prévention, l'éducation pour la santé et la promotion de la santé.

EQUIPE DE FORMATEURS (binôme de formateur)

Médecins, coordonnateurs, soignants et praticiens de l'E.T.P. exerçant sur la région Limousin ; formateurs du P.E.P.S. Limousin, intervenants de l'A.R.S. du Limousin.

NOMBRE DE PARTICIPANTS/ GROUPE

Minimum 8 participants
Maximum 12 participants

LIEU

Maison de Santé Pluridisciplinaire
8 allée des érables
23600 BOUSSAC

DUREE ET DATES

6 jours soit 42 heures
27 et 28 septembre 2017
18 et 19 octobre 2017
06 et 07 décembre 2017

COUT

1200 €/Pers.

OBJECTIFS DE FORMATION

Identifier ses représentations de la maladie chronique et de l'éducation thérapeutique.
Connaître les effets de la maladie chronique sur le patient, les enjeux, le cadre, la définition de l'E.T.P.
Savoir établir une relation de confiance avec le patient.
Savoir évaluer les besoins d'éducation du patient et réaliser un diagnostic éducatif.
Savoir établir des objectifs d'éducation partagés.
Savoir construire un plan d'action avec le patient.
Connaître et être capable d'utiliser des méthodes et outils d'éducation individuelle et collective.

OBJECTIFS DE COMPÉTENCES

S'approprier le concept d'E.T.P. et acquérir une posture éducative.
Développer les compétences relationnelles, pédagogiques et d'animation, et les compétences méthodologiques (limitées aux compétences nécessaires pour le praticien).

JOURS 1 ET 2

Présentation de la formation, recueil des attentes des stagiaires.
Représentation de la maladie chronique et de l'E.T.P.
Apports de connaissances de la maladie chronique et de l'E.T.P. (dont le cadre réglementaire).
Déposer une demande d'agrément de programme E.T.P.
Croyances, représentations et émotions.
Compétences pour pratiquer l'E.T.P.
Entretien de compréhension.
Travail intersession (Corrigé et rendu aux stagiaires en jour 3).

JOURS 3 ET 4

Processus de changement, comment favoriser la motivation ?
Composantes du diagnostic éducatif/bilan éducatif partagé : construire un guide d'entretien, conduire un entretien.
Objectifs partagés : analyser un entretien, formuler un objectif d'éducation, négocier avec la personne et/ou son entourage.
Plan d'action avec le patient : structurer et formaliser une démarche éducative.
Travail intersession (Corrigé et rendu aux stagiaires en jour 5).

JOURS 5 ET 6

Les compétences nécessaires en E.T.P. et le travail en équipe.
Conditions d'apprentissage par un environnement, des méthodes et des supports adaptés.

Code formation : ETP2017-MSP BOUSSAC

date limite d'inscription : 1 mois avant le début des sessions